

Bilan d'activités
2007-2008



Table des matières

Mot du porte-parole	2
Conseil d'administration	4
Comités de travail	4
Constitution de la corporation	5
▪ Mission et objectifs	5
▪ Transparence du conseil d'administration	6
Dossiers et projets spéciaux	6
▪ La protection des renseignements personnels	6
▪ Le bureau vert	7
▪ Le bulletin électronique « Feu vert »	8
Principales résolutions du conseil d'administration	9
Liste des membres du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec	11

Mot du porte-parole

Chers collègues,

C'est le temps du bilan de la première année officielle de notre Collectif. Pour l'occasion, il nous faut revenir en arrière et constater le travail accompli. C'est avec plaisir et satisfaction que je vous invite à l'exercice, et ce, sur plusieurs plans.

SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL

Lors de notre assemblée générale de fondation (janvier 2007), nous avons adopté nos règlements généraux et notre cadre de référence. Bien qu'adoptés à ce moment, il ne faut surtout pas négliger tout le travail de réflexion, d'échange et d'analyse qui a précédé l'adoption de ces documents qui demeurent nos référents dans l'affirmation de notre identité organisationnelle et dans l'accomplissement de nos actions. Nous nous sommes également doté d'un moyen de communication (Skype) afin de tenir nos conférences ou réunions et ce, gratuitement. La mise en place du bulletin de liaison « Feu vert » est aussi garant de la circulation de l'information. Enfin, un logo et une politique d'accueil des nouveaux membres méritent d'être soulignés en terme de réalisations organisationnelles.

SUR LE PLAN DES ACTIONS

Indépendamment des nombreuses conférences « Skype » et des rencontres nationales où nous avons consacré beaucoup d'énergies sur plus d'un dossier, deux comités de travail se sont particulièrement investis en cette première année, soit les comités « *Protection des renseignements personnels* » (PRP) et « *Bureau vert* ». L'implication de ressources humaines relevant des *Carrefours jeunesse-emploi* membres mérite toute notre reconnaissance.

Ces comités oeuvrent à partir de réalités terrain identifiées et reconnues comme fondamentales par les membres du Collectif. Par exemple, la distribution imminente des porte-cartes où il est inscrit « *Ton NAS c'est comme ton NIP, le donnes-tu à tout le monde?* » concrétise la campagne de sensibilisation du comité PRP qui a obtenu un appui financier de l'*Autorité des marchés financiers*. De plus, le Collectif a aussi donné son appui à des projets d'origine locale, mais à fort potentiel régional et même national comme les projets de « *L'école de l'argent* » et de « *L'Avenue internationale* ».

SUR LE PLAN POLITIQUE

Sur ce point, je voudrais souligner la transparence et la libre circulation de l'information qui caractérisent nos échanges. Nous avons effectué des représentations auprès des ministères dont relève le financement de base et celui d'ententes nationales. Les nombreux échanges sur des dossiers comme *Jeunes en Action* permettent à chaque membre d'être informé des paramètres qui influencent les négociations, les ententes locales.

DES ACTIONS À VENIR

Des travaux amorcés durant l'année 2007-2008 se concluront dans la prochaine année, et c'est d'autant plus stimulant que de voir réaliser ces actions à même notre « membership ». Ces actions seront :

- L'embauche d'une ressource humaine
- Un site Internet
- Un premier colloque de formation
- Une mission au Chili
- Le suivi des dossiers communs tels que *Jeunes en Action* en autres.

Enfin, l'année 2007-2008 du Collectif aura été riche sur tous les plans, et comme première année j'ai vraiment le sentiment que nos énergies mises en commun nous ont permis de nourrir nos pratiques, partager de l'information et surtout contribuer à une saine vie associative nationale.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution et demeurons solidaires dans notre envol.



Ronald Ménard
Porte-parole

Conseil d'administration

Président

Ronald Ménard

CJE

Avignon-Bonaventure

Trésorier

Michel Rioux

Haute-Gaspésie

Secrétaire

Julie Pion

Les Etchemins

Administrateur

René Létourneau

Beauce-Nord

Administratrice

Martine Morissette

Outaouais

Comités de travail

Dans la lignée des travaux ayant mené la création du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec, différents comités ont été mis sur pied.

Comité « Bureau Vert »

- René Létourneau
- Ronald Ménard
- Yves Picard

Comité « Protection des renseignements personnels »

- Ronald Ménard
- Martine Morissette
- Julie Pion

Comité Politique d'intégration

- Danik O'Connor

Le travail accompli par ces comités ne serait rendu possible sans la contribution exemplaire de plusieurs intervenantes des Carrefours jeunesse-emploi du Québec. Celles-ci y ont investi temps et énergie afin que se concrétisent ces projets. Nous tenons aujourd'hui à souligner leur apport. Un merci du fond du cœur à Anne-Marie Charron, Marie-Josée Bolduc, Nathalie Martin, Cathy Lévesque, Fanny Martel, Josiane Hudon et Véronique St-Pierre.

Constitution de la corporation

MISSION ET OBJECTIFS

C'est en novembre 2006 que le *Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec* (CACJEQ) s'est formellement constitué suite à une volonté de certains CJE de se regrouper. Il y a quelques années, ces derniers, aujourd'hui membres du Collectif, avaient constaté qu'il était de plus en plus difficile de vivre pleinement une vie associative au sein du Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ) et s'en étaient dissociés. Puis, pendant plus d'un an, les présidents et les directions de ces Carrefours ont communiqué entre eux afin d'échanger des informations et de se pencher sur des problématiques entourant leur clientèle.

C'est ainsi qu'après plusieurs mois de réflexion et d'études, une union est née. Cette volonté de créer une structure à l'image de leurs organisations et des pratiques qui les rejoignent tous, a amené la naissance du Collectif. Ces Carrefours souhaitent retrouver un mouvement associatif basé sur l'inclusion, le dynamisme, la construction et la mobilisation et dans lequel ils pourraient jouir d'une pratique d'intervention qui leur est propre. Ce sont donc les raisons pour lesquelles ces CJE se sont regroupés sous l'appellation *Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec* dont la mission est de soutenir la représentation de ses membres pour la promotion de l'autonomie des pratiques d'interventions communautaires et du développement local pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes adultes.

Enfin, précisons que le *Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec* est un organisme à but non lucratif qui ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Il est une entité uniquement financée par ses membres et partenaires. Le cadre de référence des CJE membres du Collectif ainsi que les règlements généraux ont été adoptés lors de l'assemblée générale annuelle de fondation du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec tenue le 12 janvier 2007.

Étant des protagonistes majeurs de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes québécoises et québécois, les Carrefours réunis dans ce Collectif ont également pour objectif de favoriser le développement de l'autonomie sociale, professionnelle et économique des jeunes de 16 à 35 ans. À cet effet, le Collectif a retenu quatre positions qui l'interpellent particulièrement et sur lesquels il a choisi de se pencher sérieusement. Il s'agit du **développement durable**, le **développement local**, une **juste répartition de la richesse** ainsi qu'une **démarche vers une citoyenneté responsable**.

TRANSPARENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis la création de l'organisme, les administrateurs du Collectif favorisent l'échange et la communication avec tous les membres. En effet, le conseil d'administration suscite sans arrêt la participation active de ses membres et tous sont invités à participer aux réunions du conseil afin de soumettre des idées, des opinions ou des projets, participer aux travaux, tirer profit de toutes les expertises et à contribuer aux réflexions sur l'ensemble des dossiers. Cette pratique témoigne d'une transparence au cœur de l'organisme, mais surtout elle témoigne de l'importance pour un groupe de bâtir sur les idées de chacun. Cette grande ouverture est d'ailleurs une des raisons qui explique le dynamisme, la cohésion et l'entente qui règnent au sein des rencontres du conseil d'administration et des réunions de travail.

Dossiers et projets spéciaux

Outre les enjeux politiques, en 2007-2008, trois projets concrets ont été portés par le Collectif suite à une réflexion au sein de ses membres. Il s'agit principalement de :

- 1) La protection des renseignements personnels
- 2) Le bureau vert
- 3) Le bulletin électronique « Feu vert »

LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

« TON NAS C'EST COMME TON NIP, LE DONNES-TU À TOUT LE MONDE? »

De nombreuses consultations des membres du Collectif ont clairement démontré qu'une grande majorité de jeunes étaient peu ou pas du tout informés des risques de divulgation de leurs renseignements personnels ainsi que de leurs droits en regard de la protection de leur vie privée. Entre autres, nous avons constaté que bien des jeunes ignorent leur droit en matière de divulgation d'informations personnelles tel que le numéro d'assurance sociale (NAS). Dans bien des cas, les jeunes se sentent obligés de soumettre leur NAS à certaines ressources en raison de la position d'autorité de ces dernières (assureur, fonctionnaire, services publics, etc.).

Le consommateur moyen est appelé à échanger des renseignements personnels à un rythme effréné, pensons simplement au commerce électronique. Le manque flagrant d'informations et de sensibilisation à ce sujet, peut expliquer pourquoi tant de jeunes négligent une vigilance pourtant primordiale. C'est dans ce contexte qu'a pris forme l'idée de lancer une campagne de sensibilisation à la transmission des renseignements personnels, particulièrement le NAS, une information exigée sur le marché du travail mais également utilisée à des fins d'identification par des tiers. Il est bien connu qu'un employeur nécessite du NAS de l'employé. Mais pour quelles raisons des services publics, des personnes en autorité, propriétaires ou autres seraient en droit d'exiger de tels renseignements?

Cette longue réflexion a mené le Collectif à soumettre un projet de campagne de sensibilisation à l'Autorité des marchés financiers afin de minimiser les comportements imprudents. D'ailleurs à l'automne 2007, l'Autorité des marchés financiers a accepté de financer le projet **Campagne de sensibilisation à la protection de renseignements personnels** en lui assurant un soutien financier à la hauteur de 15 000\$.

Conscientiser et informer les jeunes adultes, les intervenants et les partenaires de façon appropriée à ce problème grandissant, c'est aider les jeunes à développer des comportements responsables afin de protéger leur vie privée et c'est gérer de façon éthique et responsable.

LE BUREAU VERT

Le Collectif s'est doté d'une politique environnementale. Le projet "Bureau vert" a pour objectif de promouvoir les pratiques environnementales au bureau. Pour plus d'efficacité, ce projet est résolument tourné vers l'action. Concrètement, avons commencé par expérimenter ces bonnes pratiques au sein de nos organismes et de nos réseaux. Avec cette expérience et cette légitimité, nous pourrions alors promouvoir le projet à plus grande échelle. En appliquant quelques méthodes simples, nous pouvons réduire les déchets et conserver les ressources. Grâce à ces quelques mesures, l'efficacité du bureau augmente et les coûts diminuent.

La gestion d'un « bureau vert » implique que :

- Le conseil d'administration et les gestionnaires adoptent des politiques et des procédures favorisant le développement durable.

Un « bureau vert » implique que :

- Le personnel se mobilise et adopte des comportements responsables.

Nous souhaitons, par cette initiative, faire de nos milieux de travail des exemples à suivre en matière de protection de l'environnement et de développement durable, en adoptant des comportements de saine gestion environnementale et de développement durable.

Notre préoccupation est de faire de nos environnements de travail des milieux plus verts. À cet effet, nous avons élaboré un guide d'actions toutes simples qui favorise une gestion environnementale. Le guide du bureau vert détaille les actions possibles, en termes d'économie d'énergie, de papier et d'optimisation des transports. Le cadre est basé sur la hiérarchie des 3R c'est-à-dire **réduction, réemploi et recyclage**.

Actions concrètes

Dans la pratique du Collectif, des mesures concrètes en matière de comportements responsables ont été mises en place. D'abord, lors des rencontres physiques du conseil d'administration, tous se déplacent avec leurs ordinateurs portatifs afin de réduire l'impression de papiers. Cela dit, ces réunions ont lieu davantage sous forme de conférence téléphonique. À cet effet, le Collectif a trouvé une alternative intéressante en organisant des conférences téléphoniques par Skype, un logiciel propriétaire et service propriétaire de voix sur IP. Minimiser ses déplacements c'est contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

Ainsi, il s'agit d'un gain énorme pour tous les membres en termes de temps et déplacement. Mais avant tout, cette façon de faire s'inscrit dans les politiques environnementales du Collectif et est respectée unanimement.

Le premier symposium du Collectif prévu en octobre 2008 se veut éco-responsable. Ce sera aussi l'occasion de lancer notre stratégie de promotion du Bureau Vert.

FEU VERT

Feu vert est le journal du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec publié à chaque saison et envoyé à tous les CJE du Québec et à un réseau de partenaires. Son mandat vise à informer et influencer les pratiques des CJE du Québec, de nos partenaires et des entreprises.

Principales résolutions du conseil d'administration

Depuis l'Assemblée générale de fondation du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec tenue le 12 janvier 2007, le conseil d'administration s'est réuni en 8 occasions et a tenu 5 rencontres par voie électronique.

Les principales résolutions de nature politique visant la reconnaissance de notre organisme :

- Il est résolu à l'unanimité d'acheminer une lettre officielle à Monsieur Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale sollicitant une rencontre.
- Il est résolu à l'unanimité d'acheminer une lettre basée sur la lettre acheminée aux présidents à tous les ministres, sous-ministres, porteurs de dossiers importants et hauts fonctionnaires à la rentrée de septembre.
- Il est résolu à l'unanimité d'acheminer une lettre basée sur la lettre acheminée aux présidents, au Premier ministre du Québec.

Les principales résolutions de nature administrative visant la bonne gestion de notre organisme :

- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par Martine Morissette de mandater Julie Pion pour souscrire le Collectif à une assurance administrateurs. La soumission de Jevco est retenue.
- Il est résolu à l'unanimité de doter le Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec d'un site internet.
- Il est proposé par Martine Morissette et appuyé par Ronald Ménard de nommer Julie Pion pour procéder à l'ouverture d'un compte pour et au nom de la corporation
- Il est proposé par Martine Morissette et appuyé par Julie Pion de nommer Jean-François Pelletier à titre de superviseur de réalisation des travaux prévus au plan d'action.
- Il est proposé par Michel Rioux et unanimement résolu d'adopter la politique d'intégration des nouveaux membres.

- Il est proposé par Ronald Ménard et unanimement résolu d'adopter la demande d'adhésion du CJE Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville.
- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par René Létourneau de tenir l'Assemblée générale annuelle les 5 et 6 juin 2008 à Montréal.
- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par Martine Morissette d'embaucher une ressource pour procéder à l'élaboration des principaux documents à remettre lors de l'AGA.

Les principales résolutions de nature opérationnelle dans le but de faire avancer nos projets:

- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par Julie Pion de mandater Jean-François Pelletier pour négocier la personnalisation des cartes.
- Il est proposé par Michel Rioux et unanimement résolu de procéder à la demande de financement dans le cadre des activités sur la PRP.
- Il est proposé par Ronald Ménard et unanimement résolu de rédiger une lettre d'appui au projet l'Avenue Internationale du CJE Outaouais.
- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par Julie Pion de cesser la rédaction d'un mémoire au sujet du Transfert des fonds fédéraux.
- Il est proposé par Ronald Ménard et appuyé par Julie Pion d'écrire une lettre au Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec afin de clarifier leur mandat comme relayeur d'informations sur les dossiers IDEO, Jeunes en action et Défi de l'entrepreneuriat.
- Il est proposé par Martine Morissette et unanimement résolu que Ronald achemine une lettre au Ministre afin de demander un moratoire sur Jeunes en action permettant un délai visant à établir des modalités de renouvellement respectueuses des réalités CJE.

Liste des membres au 31 mars 2008 du Collectif autonome des Carrefours jeunesse-emploi du Québec

Carrefour jeunesse-emploi L'Islet

964, rue des Trembles
Tourville (Québec) GoR 4Mo
Jean-François Pelletier, directeur général
Michel Maltais, président
Téléphone : 418 359-3730
Télécopieur : 418 359-3717
Courriel : dgciel@cjelislet.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi Beauce-Nord

270, rue Marguerite-Bourgeoys, CP 117
Sainte-Marie-de-Beauce (Québec) G6E 3B4
René Létourneau, directeur général
Pierre Cloutier, président
Téléphone : 418 386-2532
Télécopieur : 418 386-2536
Courriel : r.letourneau@cjebn.com

Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île

1075, avenue Carson
Dorval (Québec) H9S 1M2
Yves Picard, directeur général
Sylvie Boucher, président
Téléphone : 514 633-9663
Télécopieur : 514 633-1113
Courriel : picard.yves@videotron.ca

Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais

350, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 7T9
Martine Morissette, directrice générale
Lucie Beaudoin, présidente
Téléphone : 819 561-7712
Télécopieur : 819 561-1455
Courriel : martinemorissette@cjeo.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure

146 D, avenue Grand Pré
Bonaventure (Québec) GoC 1Eo
Ronald Ménard, directeur général
Sandra Bourdages, présidente
Téléphone : 418 534-3993/ (418) 752-7267
Télécopieur : 418 534-3740
Courriel : menardos@globetrotter.net

Carrefour jeunesse-emploi Pontiac

80, rue Leslie, CP 219
Campbell's Bay (Québec) JoX 1Ko
Sylvie Landriault, directrice générale
Paul Drouin, président
Téléphone : 819 648-5065
Télécopieur : 819 648-5095
Courriel : slandriault@crep.qc.ca

**Carrefour jeunesse-emploi
Haute-Gaspésie**

529, 1^{ère} avenue Est
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1B3
Michel Rioux, directeur général
Claude Dugas, président
Téléphone : 418 763-2308
Télécopieur : 418 763-2305
Courriel : michel.rioux@globetrotter.net

**Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic-
Bordeaux-Cartierville**

368, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H3L 1C3
Pierre Gingras, directeur général
Renée Contant, présidente
Téléphone : 514 383-1136
Télécopieur : 514 383-1428
Courriel : administration@cje-abc.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins

201, rue Claude-Bilodeau, bureau 2
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Julie Pion, directrice générale
Édith Cloutier, présidente
Téléphone : 418 625-2533
Télécopieur : 418 625-2534
Courriel : dg.cjeetchemins@sogetel.net

**Carrefour jeunesse-emploi
Côte-de-Gaspé**

63-1, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 1M1
Danik O'Connor, directeur général
Hélène Francoeur, présidente
Téléphone : 418 368-2121
Télécopieur : 418 368-2211
Courriel : daniko@cjecotedegaspe.ca



**Collectif autonome des carrefours
jeunesse-emploi du Québec**

201, rue Claude-Bilodeau, bureau 2
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Téléphone : 418 625-2533
Télécopieur : 418 625-2534
Courriel : dg.cjeetchemins@sogetel.net